

de généreuses marques de sa reconnaissance, et plein d'impatience, il se dirigeait vers la frontière. Il passa, grâce à son germanisme et à ses pacifiques apparences, sans exciter le moindre soupçon. Le moyen de supposer qu'un homme jouait sa tête et s'offrait de si bonne grâce à des ennemis acharnés? Il traversa sans s'arrêter dans le royaume de Pologne (hélas! qui n'était plus un royaume,) et se dirigea vers la Lithuanie. Là, plus que jamais, il devait presser son voyage, car il pouvait y être plus facilement reconnu. Il apprit d'ailleurs, dans une auberge, qu'un général russe avait reçu pleins pouvoirs pour créer, dans les provinces lithuanienues, des commissions militaires qui devaient juger sommairement les insurgés et rendre des décrets de bannissement, de confiscation, de condamnation aux travaux des mines et même de mort. La consternation et l'épouvante régnaient dans toute la contrée. Une main de fer opprimait tous les cœurs. Nul ne se croyait en sûreté, et dans chaque famille on tremblait, ou pour un père, ou pour un fils, ou pour un époux. Des maisons opulentes se trouvaient tout-à-coup dépouillées par la confiscation et plongées dans la misère. On vit un prince, déchu de toutes ses grandeurs, condamné par ordre impérial à faire à pied la route de la Sibérie. Le peuple ne fut pas épargné davantage, car tous les sous-officiers et soldats lithuanienues furent immédiatement dirigés vers les provinces les plus éloignées de l'empire, à plusieurs centaines de lieues de leur pays et de leurs pauvres parents, auxquels ils durent dire un éternel adieu. Enfin, la religion elle-même, cette divine consolatrice des malheureux, se vit en butte aux plus odieuses persécutions et aux profanations les plus insultantes. Mais bientôt des menaces nouvelles et véritablement inouïes vinrent encore accroître la désolation publique et la pousser jusqu'au désespoir. Un ordre, en date du 21 novembre 1831, arrivait de Saint-Petersbourg, il était ainsi conçu :

"Sa Majesté l'Empereur a daigné émettre l'ordre suprême de faire les réglemens nécessaires pour transplanter, en une première fois, cinq mille familles de gentilshommes Polonais du gouvernement de Podolie sur les steppes du Trésor, et, par préférence, sur la ligne ou dans le district du Caucase, pour qu'ensuite les transplantés puissent être enrôlés au service militaire. Pour effectuer la dite transplantation, il faut choisir : 1<sup>o</sup>. les personnes qui, ayant pris part à la dernière révolution, sont revenues, au terme fixé, témoigner leur repentir; celles aussi qui ont été comprises dans la troisième classe de coupables et qui, par conséquent, ont obtenu la grâce et le pardon de Sa Majesté; 2<sup>o</sup>. les personnes dont la manière de vivre, d'après l'opinion des autorités locales, excite la méfiance du gouvernement. D'après cela, Votre Excellence se servira de tous les moyens nécessaires (sans publier ni faire connaître la teneur de cet ordre) pour enrégimenter les familles qui doivent être transplantées, afin que vous puissiez commencer incessamment l'exécution de cet ordre, selon les règles qui vous seront ultérieurement communiquées." Une autre dépêche ajoutait : "Sa Majesté en confirmant les réglemens arrêtés, a daigné ajouter de sa propre main : " Ces réglemens doivent servir non-seulement pour le gouvernement de Podolie, mais encore pour tous les gouvernemens occidentaux; Wilna, Crond, Witebsk, Bialistok, Minsk, Wohtynie et Kiiow, ce qui fait en tout quarante-cinq mille familles." Les ci-devant gentilshommes non-propriaétaires qui n'ont pas de revenus ni d'occupations fixes, qui changent de résidence ou demeurent sans occupation, seront transplantés à la ligne du Caucase, parmi les Kosaks, et seront inscrits parmi eux; et comme désormais ils feront partie des troupes kosaks, leur colonie ne doit être en aucune relation avec les colonies des autres ci-devant gentilshommes polonais.

Si les gentilshommes polonais n'ont pas envie de se faire transplanter, vous êtes autorisé à les y contraindre par la force."

Cette mesure d'une politique vraiment sauvage eut un commencement d'exécution, et douze cents familles furent ainsi arrachées de leurs foyers dans le gouvernement de Podolie. Mais telle fut l'exaspération publique, que dans la crainte d'exciter un soulèvement universel, les autorités russes durent suspendre ce barbare projet, sans y renoncer toutefois complètement, ou du moins en s'efforçant de le réaliser en partie par des moyens tout aussi révoltants, quoique plus indirects. C'est en un tel moment que Raphaël entra en Lithuanie. Le récit de ces horreurs, les plaintes et les gémissements des victimes venaient à chaque pas frapper ses oreilles et briser son cœur. Aussi, malgré tout le danger de cette démarche, voulut-il se rendre sur ses domaines, et s'assurer par lui-même du sort de sa vénérable aïeule. Cependant la rigueur du froid et l'abondance des neiges le forcèrent à s'arrêter quelques jours dans la première ville qui se trouva sur son passage. En y entrant il fut frappé d'abord par un grand déploiement de force militaires; de forts détachements

de soldats stationnaient aux portes de la ville et sur les places; le peuple s'attroupa dans les rues malgré les injonctions de la police, et paraissait surexcité par un de ces sentimens intimes et passionnés qui n'obéissent à aucune crainte. Raphaël s'empressa de demander à la maîtresse de l'hôtel où il était descendu la cause de cette grande rumeur.

—Oh! Monsieur, reprit cette femme avec une exaltation qui méprisait en ce moment la réserve imposée par les évènements politiques, c'est une chose qui révolte le ciel et la terre: on veut, on veut nous arracher nos enfans. (A continuer.)

NOYE' au port de Montréal, mercredi 9 juin courant, JOSEPH NOLET, charpentier de navire, âgé de trente ans, 51 pieds de haut, teint, cheveux et favoris bruns, portant bottes fines, bas de coton bleu, chemise de flanelle rouge, et chemise de coton rayé par dessus, calçon de coton jaune, pantalon de bouragan. Il avait une cicatrice à la tête sur laquelle il n'y avait pas de cheveux. Il devait avoir sur lui environ trois louis en argent.

Ses parents prient monsieur le curé de l'endroit, où le corps pourrait être trouvé et inhumé de vouloir bien en informer monsieur le curé de St. Roch, cité de Québec. Montréal le 11 juin 1847.

M. ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE, a transporté son établissement du numéro 106 au numéro 111 au coin des rues St. Paul et St. Jean-Baptiste. Montréal, 20 mai 1847.

### LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE,

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

### LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin il feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 25 Mai 1847.

### NOTRE ST. PERE LE PAPE PIE IX.

LES Soussignés informent respectueusement le Clergé et le Public en général qu'ils viennent de recevoir plusieurs centaines de PORTRAITS du nouveau Pape PIE IX, et qu'ils en ont réduits les prix d'une ECU à TRENTE SOUS.

—AUSSI—

Une très grande variété de GRAVURES SAINTES parmi lesquelles on peut remarquer celles du MEILLEUR CHOIX.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

### NOUVELLE IMPORTATION

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville un bel assortiment de Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

### TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.

Cette importation se compose de

### CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.

" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

" Dans brochés en or et couleurs.

" " (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

### ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

### ETOFFES A ORNEMENS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILARD, No. 34, Cedar St. New-York.

### AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FARRE, libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	Ste. Anne.
VAL. GUILLET.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.

IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.